TRAVAUX DE BASCULE DU DMP LE 17/05/2025

Impacts de la bascule du DMP et des interruptions temporaires des services

Dans le contexte du changement d'hébergement et de gestion du DMP en cours, la bascule de l'environnement de production DMP aura lieu le week-end des 7 et 8 juin prochain.

En conséquence, l'interruption temporaire des services suivants est prévue :

 Dossier Médical Partagé (DMP) : indisponible du samedi 7 juin à 21h au dimanche 8 juin inclus

La consultation et l'alimentation du DMP seront indisponibles pour tous les professionnels de santé et établissements. Les éditeurs ont été informés et un message d'information est positionné sur le site dmp.fr.

Mon espace santé: indisponible du samedi 7 juin à 21h au lundi 9 juin à 14h

La consultation et l'alimentation de Mon espace santé sera indisponible pour tous les usagers. Un message d'information sera prochainement positionné sur monespacesante.fr. Les notifications liées à la réception d'un message ou d'un document dans Mon espace santé seront arrêtées le vendredi 6 juin à 21h et reprendront à la réouverture de Mon espace santé le lundi 9 juin à 14h.

• Services DMP et EBD sur amelipro : indisponibles du vendredi 6 juin à 17h au mardi 10 juin 9h

Un message d'information sera prochainement positionné sur amelipro.

• SI Pilotage DMP (SI PIL) : le service restera disponible mais le rafraîchissement des données sera interrompu entre le 4 et le 10 juin.

Ces interruptions sont nécessaires pour accompagner un changement majeur. Préparée depuis plusieurs mois, cette opération de bascule implique une période de transition technique, durant laquelle les services concernés doivent être suspendus temporairement.

Des tests seront réalisés avant la réouverture avec des usagers, des professionnels de santé et des établissements afin de s'assurer du bon fonctionnement de chaque service concerné. A noter que la bascule n'entraîne pas de changement d'URL pour le DMP ou pour Mon espace santé : tous les accès resteront identiques après la réouverture.

Après réouverture, en cas de difficultés constatées par les professionnels de santé ou usagers, les circuits de supports habituels s'appliqueront (36 08 pour les PS et 34 22 pour les usagers).